

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

La municipalité a aliéné le bien suivant, d'une valeur de 10 000 \$ et plus :

- Vente en date du 13 juillet 2022 à la société Gestion Sébastien Rancourt inc. des lots 5 424 069, 5 424 070, 5 424 071 et 5 424 072 du cadastre du Québec, au prix de 168 000 \$, avant taxes, par la résolution n° 22-178 adoptée lors de la séance du conseil du 17 mai 2022.

Cet avis est publié conformément aux dispositions de l'article 28(1.0.1°) de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Lac-Mégantic, ce 17^e jour du mois d'août 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière